RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

ETABLIR UNE DECLARATION PAR PERSONNE MALADE

- En cas d'accident, préciser les causes, circonstances, date, lieu et heure.
- La déclaration doit être accompagnée de toutes pièces justificatives, (Ordonnances médicales prescri vant les médicaments ou tout examen de radiologie et laboratoire, etc...
- Les vignettes ou à défaut les prospectus et les P.P.M. concernant les médicaments doivent être joints aux ordonnances
- Lorsque la personne soignée bénéficie d'un régime de prévoyance, l'assuré devra remettre à l'assureur les photocopies des pièces justificatives et l'original du décompte de règlement délivré par cet organisme.
- Tous certificats, note d'honoraires et ordonnances remis à l'occasion d'un sinistre sont conservés par Soins dentaires : Pour les extractions multiples de plus de 5 dents, les soins spéciaux, paradontoses
 - et radios (plus de 2 par séance). Une entente préalable et obligatoire.
- En cas d'hospitalisation médicale ou chirurgicale : la déclaration de maladie doit être accompagnée d'une facture détaillée et acquittée sur laquelle devront être précisés : la cotation des actes la ventilation des frais annexes, le nombre de jours d'hospitalisation et le détail de fournitures pharmaceutiques.
- Délai de remise des pièces : Toutes pièces concernant un sinistre, doivent être remise à l'assureur au plus tard, dans les trente jours qui suivent la guérison ou l'expiration du traitement
- . L'indemnité forfaitaire couvrant les frais de grossesse et de maternité est payable sur présentation d'un

Protection des données personnelles

Les données personnelles demandées par l'assureur ont un caractère obligatoire pour obtenir rattachés. Elles sont utilisées exclusivement à cette fin par les services de l'assureur et les tiers la souscription du présent contrat et l'exécution de l'ensemble des services

La durée de conservation de ces données est limitée à la durée du contrat d'assurance et l'assureur de respecter ses obligations en fonction des délais de prescription ou en application informations de l'assuré souscripteur est limitée aux communications obligatoires en fonction des obligations légales et réglementaires qui s'imposent à l'assureur et aux tiers légalement autorisés à obtenir les à la période postérieure pendant laquelle leur conservation est nécessaire pour permettre à d'autres dispositions légales. Par ailleurs, la communication des

protection des L'assureur garantit notamment le respect de la loi n° 09-08 relative à la personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel de telle sorte Les données sont protégées aussi bien sur support physique qu'électronique, que leur accès soit impossible à des tiers non autorisés.

personnelles de modification, de rectification et d'opposition auprès du service conformité par courrier à la connaissent leurs obligations légales en matière de protection de ces données et s'y tiennent. Les données à caractère personnel peuvent à tout moment faire l'objet d'un droit d'accès données traiter les Boîte Postale 16193 ou par e-mail : conformité@wafaassurance.co.ma L'assureur s'assure que les personnes habilitées à

De manière expresse, l'assuré/souscripteur autorise l'assureur à utiliser ses coordonnées à fins de prospections commerciales en vue de proposer d'autres services d'assurance. Il peut s'opposer par courrier à la réception de sollicitations commerciales.

Vérifiez avant l'envoi que rien n'a été omis, vous éviterez toute correspondance inutile, et nos réglements seront alors rapides.

ш DÉTACHABL VOLET

Prière de remplir et de garder ce volet qui sera nécessaire à présenter pour toute réclamation.



تأمين الوفاء Wafa Assurance

SIÈGE SOCIAL : 1 BD. ABDELMOUMEN - CASABLANCA - TEL : 05 22 54 55 55 - R.C. : 31 719 - 1,F. 01085467 ICE : 0000837390000004 S.A. au capital de 350,000,000 dh - Entreprise régie pa la loi n° 17 99 portant code des assurances www.wafaassurance.ma

DECLARATION DE MALADIE

9060481

		Matricule Sté:		al Dentaire Optique					Age L	nême Conjoint Enfants		Dans le cas ou la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la compagnie.	
				☐ Médical						□ Lui-même		t un caractè attention du	
Cachet de l'employeur	N° du contrat :	N° affiliation :	Nom et prénom de l'assuré	Type de déclaration	Total des frais engagés		Cachet du médecin :	Date de la consultation :	Nom et prénom du malade : 1	Lien de parenté :	Nature de la maladie :	Dans le cas ou la maladie aurai ments sous pli confidentiel à l'a	

Signature de l'assuré

DECLARATION	190	50481
CONTRAT N°	CERTIFICAT N°	H =
NOM DU MALADE		امین الوقاء Wafa Assurance
DATE DE CONSULTATION		
TOTAL DES FRAIS ENGAGES		

Dates des Signature et cachet du praticien actes attestant le médicaux paiement des actes			**
		•	**

Le praticien précisera la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins et leur coefficient d'après la Nomenclature Générale des Actes Professionnels.

DEVIS | FACTURE |

Date	Nature des travaux	Position dents	Cœfficient	Montant Honoraires
-				
-				
-				-
-				-
				-
-				-
-				
-				

PROTHESE	E 1 12 3 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6	B	Le praticien couvre de hachures les DENTS A REMPLACER, surcharge le contour des dents qui supporteront des crochets, indique la nature de l'appareil, le nombre de dents artificielles et de crochets
SOINS	0 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8		Le praticien couvre A REMPLACER, surch qui supporteront des de l'appareil, le nomi de crochets

	aiemen	nod u	aiemen	-
	et le	praticie	et lerp	-
- E	xécution	par le praticien	xécution	
sphiad —	Date:	perçus	estant l'e	reillage:
	praticien attestant l'exécution et le paiement Date:	des honoraires	praticien attestant. l'exécution et le paiement	Date de l'appareillage :
S C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	np	des ::	du	Ω
les soins	des soins :	Montant de la prothèse :	Signature du de la prothèse :	

VOLET DÉTACHABLE

Prière de remplir et de garder ce volet qui sera nécessaire à présenter pour toute réclamation.